

LABELLE

IMPRIMERIE ET PUBLIÉ PAR
ÉROME BAYON, DELAUP & CO.

NOUVELLE-ORLÉANS,
JEUDI, (MATIN), 9 DÉCEMBRE 1830.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 9 décembre.

Mardi soir, assez tard, nous fûmes informés

d'une personne respectable, que le navire Boston avait cessé ses cables et dérivé sur des piéces de cailloux; à cette heure, nous ne pouvons prendre de plus amples informations pour nous assurer du fait, et agissant d'après l'avis qui nous a été donné, nous avons publié hier un article, qui, nous sommes heureux de le dire, est entièrement incorrect, car ce navire est resté en sûreté à la place qu'il occupait et n'a occasionné aucun dommage aux embarcations qui l'avoisinent; ainsi personne n'a perdu la vie. Nous nous empressons dans cette occasion, comme nous le ferons dans toutes les autres, de relever l'erreur dans laquelle notre vocation n'est intervenue. Une autrefois nous accueillîmes avec plus de circonspection les nouvelles de certains fabricants.

Quel que soit notre désir de satisfaire l'impudence du public quand nous recevons des nouvelles d'Europe, nouvelles si intéressantes par le temps qui court, souvent nous ne pouvons, faute d'espace, les donner toutes à la foi, nous sommes obligés de remettre au lendemain la publication d'une foule de détails intéressants. C'est le cas dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui; en conséquence nous continuons à extraire des journaux que nous avons reçus mardi, les articles les plus importants qui n'ont pu trouver place dans notre feuille d'hier.

L'Europe est dans un état de crise, dont il est impossible de deviner les résultats; nous le répétons, c'est la grande question des rois et des peuples, la question de l'indépendance du genre humain qui s'y débat. Cela explique assez le grand intérêt qui, de ce côté de l'Océan, se manifeste pour la cause des peuples qui ont secoué le joug honteux que des siècles d'ignorance et de barbarie leur avaient imposé. De quel côté restera la victoire? C'est ce que le temps seul peut le décider; nous faisons des vœux sincères pour que celle couronne les généreux efforts des défenseurs de la liberté. Mais puisque nous sommes forcés d'attendre encore suivons le cours des événements; n'aient que tous les raisonnements, nous indiquent la tendance générale des progrès de l'esprit humain, et sont le thermomètre le plus exact des espérances qu'il nous est permis de concevoir.

Après la glorieuse révolution française de 1789, les événements de la Belgique ont bientôt attiré les regards de l'univers; ces événements étaient un corollaire de l'expulsion des Bourbons du beau pays de France; et l'impulsion une fois donnée, le terrible char de la révolution devint rouler sur la tête de tous les rois; c'était encore une conséquence inévitable qu'ils devaient se préparer à subir. Quelques petits souverains d'Allemagne n'ont pas attendu longtemps; d'autres, plus puissants et plus avisés, se sont jetés au devant du coup pour en amortir l'effet; ils ont proclamé la légalité des griefs du peuple français, et avoués qu'ils sont: ils ont sanctionné le droit qu'avait ce peuple de se donner un gouvernement de son choix. La sainte Nation momentanée et les espérances qu'a fait naître cette conduite ont pu retarder l'explosion, mais elle est inévitable: les temps sont venus, et ce n'est la parole de Christ, c'est la vérité qui va s'accomplir.

L'ignorant souverain de l'Espagne va payer cher son obstination et son amour des moines. Il n'est pas dans ce calvaire de Valdes a péché dans ce pays la tête d'un corps d'armée de 60,000 hommes, mais trop faible pour qu'on ne suppose pas, vu la puissance qu'il connaît, qu'il s'est ménagé des intelligences avec les habitants et peut-être avec une partie de l'armée; l'invasion va s'opérer sur toute la ligne des Pyrénées, car le mouvement de Valdes est concerté avec Mina, qui dirige comme chef supérieur les opérations de tous les réfugiés rassemblés sur cette ligne. Et alors, à qui tiendra la couronne de Ferdinand? Cadix et la plupart des provinces de l'intérieur sont en fermentation, un mouvement insurrectionnel vient d'éclater dans la Manche; nous le demandons encore, à qui tient le gouvernement de Ferdinand? A l'heure où nous écrivons, c'en est fait de ce gouvernement, de son chef, et des satellites qui se mouvaient à l'entour.

Dans le monde politique comme dans le monde intellectuel, tout s'enchaîne, tout se coordonne; toute cause a son effet, tout est amené une conséquence; l'établissement de la liberté en Espagne sera le signal de la révolution en Portugal; peu de jours suffiront pour que la régence de Terceira soit établie à Lisbonne et y organise un gouvernement constitutionnel.

L'Allemagne est toujours dans un état de fermentation, qui doit amener des résultats importants. On sait positivement aujourd'hui, que la Prusse a eu en effet l'intention de mettre une armée aux ordres de la maison de Nassau pour soumettre la Belgique; cette résolution n'a pas été prise sans avoir examiné et pesé les conséquences au dehors; qu'est-ce donc qui a réduit ce projet au néant? Qu'est-ce qui a pu faire contrecarrer tout à coup les ordres que les généraux prussiens avaient reçus? C'est la connaissance seule de l'état de l'opinion en Prusse, et dans l'empire de M. de Metternich; et en un mot, c'est la crainte du danger imminent dont on est menacé. Attendons que les comités de deux rois du midi de l'Europe soient réglés par leurs sujets, et nous verrons ce qui se passera du côté du Nord.

Le bruit courait à Paris que plusieurs provinces russes étaient en pleine insurrection; on nommait l'Ukraine, l'Esthonie, la Russie-Rouge, la Pologne et une partie de la Livonie. Les paysans de ces contrées ont pris les armes pour demander l'abolition du régime féodal; on ajoute que le gouvernement envoyait des troupes à marches forcées dans cette direction. Cette nouvelle est périmée; mais, avec tout cela, on s'attend à voir bientôt bien en fait qu'il se passe de bien d'autres choses et conduit directement.

Il y a, néanmoins, quelque chose de vraisemblable dans le fait annoncé, car les journaux de St. Pétersbourg conviennent qu'il règne une grande fermentation dans le grand-duché de Posen (la Pologne Prussienne); et que le gouvernement a été obligé de prendre les mesures les plus actives pour empêcher l'éclat d'une insurrection.

On a écrit d'Alger, sous la date du 23 septembre.

D'aujourd'hui, le premier régiment de marche partira pour Toulouse sous les ordres de la division, et des quatre autres régiments de transports seront réunis, le deuxième régiment partira.

Hier et en tout, dans les hôpitaux militaires, 1,600 malades et 600 environ dans les hôpitaux civils.

On a écrit d'Alger, sous la date du 28 septembre.

D'aujourd'hui, le premier régiment de marche partira pour Toulouse sous les ordres de la division, et des quatre autres régiments de transports seront réunis, le deuxième régiment partira.

Hier et en tout, dans les hôpitaux militaires, 1,600 malades et 600 environ dans les hôpitaux civils.

On a écrit d'Alger, sous la date du 28 septembre.

D'aujourd'hui, le premier régiment de marche partira pour Toulouse sous les ordres de la division, et des quatre autres régiments de transports seront réunis, le deuxième régiment partira.

Hier et en tout, dans les hôpitaux militaires, 1,600 malades et 600 environ dans les hôpitaux civils.

On a écrit d'Alger, sous la date du 28 septembre.

D'aujourd'hui, le premier régiment de marche partira pour Toulouse sous les ordres de la division, et des quatre autres régiments de transports seront réunis, le deuxième régiment partira.

Hier et en tout, dans les hôpitaux militaires, 1,600 malades et 600 environ dans les hôpitaux civils.

On a écrit d'Alger, sous la date du 28 septembre.

D'aujourd'hui, le premier régiment de marche partira pour Toulouse sous les ordres de la division, et des quatre autres régiments de transports seront réunis, le deuxième régiment partira.

Hier et en tout, dans les hôpitaux militaires, 1,600 malades et 600 environ dans les hôpitaux civils.

peuples depuis tant de siècles. Honneur aux patriotes de juillet 1830!

—Des lettres de Bruxelles du 14 octobre, annoncent que le congrès national de la Belgique s'est assemblé, et qu'on attend avec la plus vive anxiété le résultat de ses délibérations.

—On écrit de Rome sous la date du 8 octobre, que le pape se montre toujours intraitable sur la question de la reconnaissance du gouvernement de don Miguel. Les journaux ne nous disent rien, ou peu de chose, de la situation politique de l'Italie.

—Ce qui suit sera lu sans doute avec le plus vif intérêt par les partisans de l'indépendance de l'Amérique méridionale. On annonce de Paris sous la date du 15 octobre, que le ministre des affaires étrangères a notifié aux consuls-généraux de France près les républiques du Mexique, de la Colombie, de la Plata et du Chili, la résolution de sa majesté de reconnaître en principe l'indépendance de ces états, et la disposition qu'elle est de conclure avec chacun des traités d'amitié, de commerce et de navigation, dès qu'il leur auront été envoyés à Paris des agents investis de pouvoirs suffisants. Il sera donné immédiatement des ordres pour que de semblables notifications soient faites aux gouvernements du Pérou et de Montevideo, par l'entremise du consul français qui y réside, et aux gouvernements de Guatemala et de Bolivie, (où la France n'a pas de consuls,) par les officiers de la marine royale.

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

PARIS, 18 octobre.

Correspondance particulière du Journal du Havre.

La grave question que la fâcheuse adresse de la Chambre des Députés a mise à l'ordre du jour, se complique à chaque moment davantage. Des atropements à coup sûr fort blâmables, mais qui ne nous expliquent rien de ce qui se passe, nous en avons eu l'exemple hier, et il n'est point certain qu'il ne se reproduise pas. Ces atropements ne nous expliquent rien de ce qui se passe, nous en avons eu l'exemple hier, et il n'est point certain qu'il ne se reproduise pas. Ces atropements ne nous expliquent rien de ce qui se passe, nous en avons eu l'exemple hier, et il n'est point certain qu'il ne se reproduise pas.

M. de Polignac à l'adresse de la lettre suivante aux membres de la commission.

MESSIEURS,

Je viens de lire dans quelques journaux une lettre qui paraît avoir été adressée à M. Béranger par un homme déteu dans la maison d'arrêt de Toulouse, pour un crime ou un délit dont on ne fait pas connaître la nature. Cet homme prétend avoir fait des déclarations d'une haute importance sur les incendies qui ont désolé quelques provinces de nos contrées. Il se proclame philosophe, et se dit journaliste; il prétend qu'il est un des hommes qui ont vu et affirmé qu'il y a un tel ou tel sursis sur des preuves positives cette adresse révélation.

Dans une situation ordinaire, je laisserais à la raison publique le soin de faire justice de cette absurde et odieuse tentative; mais, placé sous le poids d'une accusation qui ouvre à tous les soupçons un accès trop facile, je ne puis dédaigner une attaque aussi directe et aussi personnelle, et moi de venir de décrire toutes les occasions de faire ce que la vérité.

Les révolutions faites à Toulouse, qui se rapportent à un individu, doivent être expliquées.

Quel que soit l'homme qui les fait, quelque soit la cause de son arrestation, quelque déviance qu'il inspire, ses offres ne peuvent être reçues, et dans tous les cas, on ne peut me contester, à moi, le droit de les accepter.

Je puis sans doute attendre avec calme le moment où il me sera permis d'examiner en présence de nos pairs, et aux yeux de la France, les actes de ma vie politique; mais je ne puis être condamné à subir en silence et en public et perpétuellement l'imputation du crime le plus lâche et le plus odieux.

Je demande que le prisonnier de Toulouse soit transféré immédiatement à Paris, qu'il soit interrogé et en présence; c'est un acte de justice qui ne saurait lui être refusé.

Il est un autre acte que mes collègues et moi nous croyons en droit de réclamer; c'est qu'il soit fait une enquête sévère au sujet des incriminations qui ont déshonoré la Normandie; que les nombreuses autorités locales, jureurs de dévouement et de courage, soient entendus, et que la confiance soit rétablie et mise au grand jour; nous affirmions, comme nous l'avons déjà fait, que la fausseté des allégations, comme des insinuations basses et cruelles, ne devaient manifester même pour les esprits les plus prévenus.

Agrez, etc. Signé P. de POLIGNAC.

MANDAROU-VERTAM.

NAUTES, 16 Octobre.

Le 8 de ce mois, à six heures du matin, le capitaine Chauvillon commandant la chaise-nœuche Saint-Eloi, laissant route pour rentrer en rivière de Nantes, a eu connaissance d'un brick qui a hissé le pavillon blanc à la tête de son grand mat; aussitôt le capitaine Chauvillon a mis le pavillon tricolore, il a vu deux chaloupes sortir de l'île de Groix, et communiquer avec le navire; le capitaine Chauvillon a dit qu'il avait vu une fois le pavillon blanc et repris le brick français; aussitôt, le capitaine Chauvillon a vu leurs nationaux; il est à remarquer que le brick au pavillon blanc ne paraissait pas venir des colonies. Cette déposition a dû être faite à M. le Commissaire de la marine à Nantes.

ARMÉE D'AFRIQUE.

ALGER, 8 Octobre.

La mortalité est presque nulle en ce moment; les Arabes qui viennent en masse pour nous combattre se sont retirés; mais depuis quinze jours la ville en est envahie aux portes de marche; la facilité inaccoutumée avec laquelle ils débent leurs denrées les attire de toutes les parties du royaume. Le général Clauzel paraît mieux les connaître que M. de Bourmont. Il a organisé un corps d'Arabes qui sera bientôt porté à 2,000 hommes; ces troupes, quoique ne valant pas les nôtres, paraissent mieux convenir au maintien de la tranquillité parmi les gens de la campagne. L'intérêt, qui est, après tout, le plus puissant mobile des Arabes, finira par nous les attacher; on parle, depuis quelques jours, de la concession que ferait le gouvernement français du royaume d'Alger à une compagnie de capitalistes. On parle aussi d'un capital de 100 millions, avec lequel on croit qu'une compagnie serait plus en dix ans que le gouvernement en soixante ans avec de plus fortes sommes.

Un local est désigné pour une ferme modèle, et un capital de 100,000 francs doit servir à mettre en rapport trois mille arpens de terre; on a fait deux mille actions qui, à peine émises, ont été enlevées. M. Clauzel encourage beaucoup cette entreprise; il veut, à tout prix, avoir du pain, du coton, du sucre et de la canelle d'Afrique. Cette ferme pourra fournir aux Arabes les grains et plantes; on tâchera d'y faire cultiver des olives pour produire des connaissances particulières. On a déjà écrit de quelques villages que des notables, hôteliers, cafés, billards, cercles, cabarets, boutiques, boulangeries, places, éclairages, tribunaux, douanes, octroi; on nous promet même les droits indirects; enfin, il n'y a pas manqué de nous voir évacuer; ils ne pourraient plus alors se maintenir ici.

ALGER, 30 Septembre.

L'armée, depuis son débarquement, n'a pas cessé d'être animée du meilleur esprit, et si après la nouvelle reçue des événements glorieux de la fin de juillet, on est tenté de se séduire, ce n'est pas sans raison. Le général Clauzel, dont l'activité est un effet extraordinaire, a pu, dans quelques jours, prendre une certaine organisation de l'état de choses; et nous pouvons nous attendre à ce que nous verrons de notre situation réelle, et lui indiquant les moyens

de conserver notre conquête sans obliger la France à de grands sacrifices. Il offre de renvoyer le moitié des troupes, sans se priver de moyens d'occuper Alger, Ouan, Bougie et quelques autres points; et si, comme il l'espère, le gouvernement adopte ses propositions, la France colonisera et civilisera le territoire de la régence, graduellement et en conservant avec les habitants de l'intérieur des relations amicales. Des tribus nombreuses demandent déjà notre protection. Une force armée, composée de naturels du pays, s'organise avec rapidité, et rendra d'utiles services en épargnant à nos troupes des marches fatigantes.

Parmi les différentes nations qui habitent le territoire de la régence, les Cabiles seuls sont difficiles à contenir. Toutefois il ne faut pas désespérer de les réduire par la force combinée avec adresse, et sans jamais hasarder de combats sérieux inutiles, et sans beaucoup de gloire contre des bandits. Il va être fait, sous les auspices du général en chef, un essai de ferme expérimentale par action. Sa réussite, que l'on est fondé à espérer, sera un ballon d'annche pour un plan pris sur une plus grande échelle.

Un accident funeste vient d'avoir lieu à l'ancienne poudrière d'Alger. Les poudres qui y étaient étant tenues avec trop peu de soin, ordre de les transporter dans le magasin à poudre de l'armée a été donné. L'opération était à peine terminée lorsque un des ouvriers, en voulant enlever les planches qui dans les monstres de laquelle il paraissent s'être glissés quelques grains de poudre, fit jaillir une étincelle d'où résulta une explosion qui blessa plusieurs ouvriers, dont vingt à peu près, moitié Français et moitié habitants trauvillais, ont succombé à leurs blessures.

Les plus grandes précautions sont prises pour qu'un pareil accident ne se renouvelle plus.

HAVRE, 16 Octobre.

Un constitutionnel, qui habite Madrid, nous engage à nous tenir en garde contre les bruits que l'on fait courir sur les mouvements qui auraient lieu en Espagne. A Madrid, on est aussi tranquille qu'à Paris.—Le peuple ne sent pas assez tout le prix d'une constitution, pour l'arriver encore contre le despotisme. C'est sur la frontière que des correctifs ont été pris, et on a voulu les journaux, fabriqués tout à ses dépens, auxquels nous ajoutons trop facilement foi. Le temps de la régénération de l'Espagne n'est pas encore venu.

M. de Polignac a adressé la lettre suivante aux membres de la commission d'instruction de la cour des pairs:—

Messieurs les membres de la commission.

Je viens de lire dans quelques journaux une lettre qui paraît avoir été adressée à M. Béranger par un homme déteu dans la maison d'arrêt de Toulouse, pour un crime ou un délit dont on ne fait pas connaître la nature. Cet homme prétend avoir fait des déclarations d'une haute importance sur les incendies qui ont désolé quelques provinces de nos contrées. Il se proclame philosophe, et se dit journaliste; il prétend qu'il est un des hommes qui ont vu et affirmé qu'il y a un tel ou tel sursis sur des preuves positives cette adresse révélation.

Dans une situation ordinaire, je laisserais à la raison publique le soin de faire justice de cette absurde et odieuse tentative; mais, placé sous le poids d'une accusation qui ouvre à tous les soupçons un accès trop facile, je ne puis dédaigner une attaque aussi directe et aussi personnelle, et moi de venir de décrire toutes les occasions de faire ce que la vérité.

Les révolutions faites à Toulouse, qui se rapportent à un individu, doivent être expliquées.

Quel que soit l'homme qui les fait, quelque soit la cause de son arrestation, quelque déviance qu'il inspire, ses offres ne peuvent être reçues, et dans tous les cas, on ne peut me contester, à moi, le droit de les accepter.

Je puis sans doute attendre avec calme le moment où il me sera permis d'examiner en présence de nos pairs, et aux yeux de la France, les actes de ma vie politique; mais je ne puis être condamné à subir en silence et en public et perpétuellement l'imputation du crime le plus lâche et le plus odieux.

Je demande que le prisonnier de Toulouse soit transféré immédiatement à Paris, qu'il soit interrogé et en présence; c'est un acte de justice qui ne saurait lui être refusé.

Il est un autre acte que mes collègues et moi nous croyons en droit de réclamer; c'est qu'il soit fait une enquête sévère au sujet des incriminations qui ont déshonoré la Normandie; que les nombreuses autorités locales, jureurs de dévouement et de courage, soient entendus, et que la confiance soit rétablie et mise au grand jour; nous affirmions, comme nous l'avons déjà fait, que la fausseté des allégations, comme des insinuations basses et cruelles, ne devaient manifester même pour les esprits les plus prévenus.

Agrez, etc. Signé P. de POLIGNAC.

MANDAROU-VERTAM.

NAUTES, 16 Octobre.

Le 8 de ce mois, à six heures du matin, le capitaine Chauvillon commandant la chaise-nœuche Saint-Eloi, laissant route pour rentrer en rivière de Nantes, a eu connaissance d'un brick qui a hissé le pavillon blanc à la tête de son grand mat; aussitôt le capitaine Chauvillon a mis le pavillon tricolore, il a vu deux chaloupes sortir de l'île de Groix, et communiquer avec le navire; le capitaine Chauvillon a dit qu'il avait vu une fois le pavillon blanc et repris le brick français; aussitôt, le capitaine Chauvillon a vu leurs nationaux; il est à remarquer que le brick au pavillon blanc ne paraissait pas venir des colonies. Cette déposition a dû être faite à M. le Commissaire de la marine à Nantes.

ARMÉE D'AFRIQUE.

ALGER, 8 Octobre.

La mortalité est presque nulle en ce moment; les Arabes qui viennent en masse pour nous combattre se sont retirés; mais depuis quinze jours la ville en est envahie aux portes de marche; la facilité inaccoutumée avec laquelle ils débent leurs denrées les attire de toutes les parties du royaume. Le général Clauzel paraît mieux les connaître que M. de Bourmont. Il a organisé un corps d'Arabes qui sera bientôt porté à 2,000 hommes; ces troupes, quoique ne valant pas les nôtres, paraissent mieux convenir au maintien de la tranquillité parmi les gens de la campagne. L'intérêt, qui est, après tout, le plus puissant mobile des Arabes, finira par nous les attacher; on parle, depuis quelques jours, de la concession que ferait le gouvernement français du royaume d'Alger à une compagnie de capitalistes. On parle aussi d'un capital de 100 millions, avec lequel on croit qu'une compagnie serait plus en dix ans que le gouvernement en soixante ans avec de plus fortes sommes.

Un local est désigné pour une ferme modèle, et un capital de 100,000 francs doit servir à mettre en rapport trois mille arpens de terre; on a fait deux mille actions qui, à peine émises, ont été enlevées. M. Clauzel encourage beaucoup cette entreprise; il veut, à tout prix, avoir du pain, du coton, du sucre et de la canelle d'Afrique. Cette ferme pourra fournir aux Arabes les grains et plantes; on tâchera d'y faire cultiver des olives pour produire des connaissances particulières. On a déjà écrit de quelques villages que des notables, hôteliers, cafés, billards, cercles, cabarets, boutiques, boulangeries, places, éclairages, tribunaux, douanes, octroi; on nous promet même les droits indirects; enfin, il n'y a pas manqué de nous voir évacuer; ils ne pourraient plus alors se maintenir ici.

ALGER, 30 Septembre.

L'armée, depuis son débarquement, n'a pas cessé d'être animée du meilleur esprit, et si après la nouvelle reçue des événements glorieux de la fin de juillet, on est tenté de se séduire, ce n'est pas sans raison. Le général Clauzel, dont l'activité est un effet extraordinaire, a pu, dans quelques jours, prendre une certaine organisation de l'état de choses; et nous pouvons nous attendre à ce que nous verrons de notre situation réelle, et lui indiquant les moyens

de conserver notre conquête sans obliger la France à de grands sacrifices. Il offre de renvoyer le moitié des troupes, sans se priver de moyens d'occuper Alger, Ouan, Bougie et quelques autres points; et si, comme il l'espère, le gouvernement adopte ses propositions, la France colonisera et civilisera le territoire de la régence, graduellement et en conservant avec les habitants de l'intérieur des relations amicales. Des tribus nombreuses demandent déjà notre protection. Une force armée, composée de naturels du pays, s'organise avec rapidité, et rendra d'utiles services en épargnant à nos troupes des marches fatigantes.

Parmi les différentes nations qui habitent le territoire de la régence, les Cabiles seuls sont difficiles à contenir. Toutefois il ne faut pas désespérer de les réduire par la force combinée avec adresse, et sans jamais hasarder de combats sérieux inutiles, et sans beaucoup de gloire contre des bandits. Il va être fait, sous les auspices du général en chef, un essai de ferme expérimentale par action. Sa réussite, que l'on est fondé à espérer, sera un ballon d'annche pour un plan pris sur une plus grande échelle.

Un accident funeste vient d'avoir lieu à l'ancienne poudrière d'Alger. Les poudres qui y étaient étant tenues avec trop peu de soin, ordre de les transporter dans le magasin à poudre de l'armée a été donné. L'opération était à peine terminée lorsque un des ouvriers, en voulant enlever les planches qui dans les monstres de laquelle il paraissent s'être glissés quelques grains de poudre, fit jaillir une étincelle d'où résulta une explosion qui blessa plusieurs ouvriers, dont vingt à peu près, moitié Français et moitié habitants trauvillais, ont succombé à leurs blessures.

Les plus grandes précautions sont prises pour qu'un pareil accident ne se renouvelle plus.

HAVRE, 16 Octobre.

Un constitutionnel, qui habite Madrid, nous engage à nous tenir en garde contre les bruits que l'on fait courir sur les mouvements qui auraient lieu en Espagne. A Madrid, on est aussi tranquille qu'à Paris.—Le peuple ne sent pas assez tout le prix d'une constitution, pour l'arriver encore contre le despotisme. C'est sur la frontière que des correctifs ont été pris, et on a voulu les journaux, fabriqués tout à ses dépens, auxquels nous ajoutons trop facilement foi. Le temps de la régénération de l'Espagne n'est pas encore venu.

M. de Polignac a adressé la lettre suivante aux membres de la commission d'instruction de la cour des pairs:—

Messieurs les membres de la commission.

Je viens de lire dans quelques journaux une lettre qui paraît avoir été adressée à M. Béranger par un homme déteu dans la maison d'arrêt de Toulouse, pour un crime ou un délit dont on ne fait pas connaître la nature. Cet homme prétend avoir fait des déclarations d'une haute importance sur les incendies qui ont désolé quelques provinces de nos contrées. Il se proclame philosophe, et se dit journaliste; il prétend qu'il est un des hommes qui ont vu et affirmé qu'il y a un tel ou tel sursis sur des preuves positives cette adresse révélation.

Dans une situation ordinaire, je laisserais à la raison publique le soin de faire justice de cette absurde et odieuse tentative; mais, placé sous le poids d'une accusation qui ouvre à tous les soupçons un accès trop facile, je ne puis dédaigner une attaque aussi directe et aussi personnelle, et moi de venir de décrire toutes les occasions de faire ce que la vérité.

Les révolutions faites à Toulouse, qui se rapportent à un individu, doivent être expliquées.

Quel que soit l'homme qui les fait, quelque soit la cause de son arrestation, quelque déviance qu'il inspire, ses offres ne peuvent être reçues, et dans tous les cas, on ne peut me contester, à moi, le droit de les accepter.

Je puis sans doute attendre avec calme le moment où il me sera permis d'examiner en présence de nos pairs, et aux yeux de la France, les actes de ma vie politique; mais je ne puis être condamné à subir en silence et en public et perpétuellement l'imputation du crime le plus lâche et le plus odieux.

Je demande que le prisonnier de Toulouse soit transféré immédiatement à Paris, qu'il soit interrogé et en présence; c'est un acte de justice qui ne saurait lui être refusé.

Il est un autre acte que mes collègues et moi nous croyons en droit de réclamer; c'est qu'il soit fait une enquête sévère au sujet des incriminations qui ont déshonoré la Normandie; que les nombreuses autorités locales, jureurs de dévouement et de courage, soient entendus, et que la confiance soit rétablie et mise au grand jour; nous affirmions, comme nous l'avons déjà fait, que la fausseté des allégations, comme des insinuations basses et cruelles, ne devaient manifester même pour les esprits les plus prévenus.

Agrez, etc. Signé P. de POLIGNAC.

MANDAROU-VERTAM.

NAUTES, 16 Octobre.

Le 8 de ce mois, à six heures du matin, le capitaine Chauvillon commandant la chaise-nœuche Saint-Eloi, laissant route pour rentrer en rivière de Nantes, a eu connaissance d'un brick qui a hissé le pavillon blanc à la tête de son grand mat; aussitôt le capitaine Chauvillon a mis le pavillon tricolore, il a vu deux chaloupes sortir de l'île de Groix, et communiquer avec le navire; le capitaine Chauvillon a dit qu'il avait vu une fois le pavillon blanc et repris le brick français; aussitôt, le capitaine Chauvillon a vu leurs nationaux; il est à remarquer que le brick au pavillon blanc ne paraissait pas venir des colonies. Cette déposition a dû être faite à M. le Commissaire de la marine à Nantes.

ARMÉE D'AFRIQUE.

ALGER, 8 Octobre.

La mortalité est presque nulle en ce moment; les Arabes qui viennent en masse pour nous combattre se sont retirés; mais depuis quinze jours la ville en est envahie aux portes de marche; la facilité inaccoutumée avec laquelle ils débent leurs denrées les attire de toutes les parties du royaume. Le général Clauzel paraît mieux les connaître que M. de Bourmont. Il a organisé un corps d'Arabes qui sera bientôt porté à 2,000 hommes; ces troupes, quoique ne valant pas les nôtres, paraissent mieux convenir au maintien de la tranquillité parmi les gens de la campagne. L'intérêt, qui est, après tout, le plus puissant mobile des Arabes, finira par nous les attacher; on parle, depuis quelques jours, de la concession que ferait le gouvernement français du royaume d'Alger à une compagnie de capitalistes. On parle aussi d'un capital de 100 millions, avec lequel on croit qu'une compagnie serait plus en dix ans que le gouvernement en soixante ans avec de plus fortes sommes.

Un local est désigné pour une ferme modèle, et un capital de 100,000 francs doit servir à mettre en rapport trois mille arpens de terre; on a fait deux mille actions qui, à peine émises, ont été enlevées. M. Clauzel encourage beaucoup cette entreprise; il veut, à tout prix, avoir du pain, du coton, du sucre et de la canelle d'Afrique. Cette ferme pourra fournir aux Arabes les grains et plantes; on tâchera d'y faire cultiver des olives pour produire des connaissances particulières. On a déjà écrit de quelques villages que des notables, hôteliers, cafés, billards, cercles, cabarets, boutiques, boulangeries, places, éclairages, tribunaux, douanes, octroi; on nous promet même les droits indirects; enfin, il n'y a pas manqué de nous voir évacuer; ils ne pourraient plus alors se maintenir ici.

ALGER, 30 Septembre.

L'armée, depuis son débarquement, n'a pas cessé d'être animée du meilleur esprit, et si après la nouvelle reçue des événements glorieux de la fin de juillet, on est tenté de se séduire, ce n'est pas sans raison. Le général Clauzel, dont l'activité est un effet extraordinaire, a pu, dans quelques jours, prendre une certaine organisation de l'état de choses; et nous pouvons nous attendre à ce que nous verrons de notre situation réelle, et lui indiquant les moyens

Théâtre d'Orléans.

Jour, 9 DÉCEMBRE 1830.

Pour le théâtre de M^{lle}. ST-CLAIR, par un valet de chambre.

LE BARBIER DE SÉVILLE OU LA PRÉCAUTION INUTILE. Opéra de quatre actes, d'après Beaumarchais, musique de Rossini, dans lequel M^{lle}. ST-CLAIR jouera le rôle de Rosine.

OU LES ÉCOLEIERS EN VACANCES. Vaudeville en un acte par M^{lle}. ST-CLAIR et BLAZIER.

Inscription.—LE COMTE ORY, opéra.

SALE DE BAL,

Ensemble des rues Bourbon et d'Orléans. GRAND BAL PARÉ. Samedi 11 Décembre 1830.

Prix d'entrée, cavalier 51.

Avance dans sa robe sans un billet personnel.

Les cavaliers trouveront un bureau pour y déposer leurs cannes et manteaux. 9 décembre.—

PLOMB EN SAUMON, à vendre sur la

Levés par [9 déc.] J. MAGER.

AVIS.—Des avances sont offertes aux habitants qui veulent expédier leurs sucres au Nord. S'adresser à J. MAGER. 9 déc.

Le sousigné, curateur de la succession de M^{lle}. Charles Guichard, prie les personnes qui ont quelques réclamations à faire contre ladite succession, de vouloir bien les lui présenter. 9 déc.—3 GALLIEN PREVAL.

TRAITÉS sur Paris, Boston, New-York et Philadelphie, à vendre par [9 déc.] H. PERRÉ et CHARBONNET.

Le Tirage de la 21^{me}. Classe de la Loterie de l'Eglise Catholique des Natchitoches, qui devait avoir lieu hier, se fera positivement AUJOURD'HUI jeudi, 9 du courant. 9 déc. J. B. FAGET, Directeur.

CE SOIR!

LOTÉRIE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE DES NATCHITOCHEs.

(21^{me} classe de 1830.)

Le tirage aura lieu aujourd'hui 9 Décembre.